

COLLÈGE AU CINÉMA ouverture de la campagne d'inscription 2024-2025 inscription entre le 2 et 31 mai 2024 sur www.seine-et-marne.fr

« Collège au cinéma » est un dispositif national d'éducation à l'image initié et financé par les ministères en charge de la culture et de l'Éducation nationale, le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et les conseils départementaux. La coordination nationale est assurée par L'Archipel des lucioles. En Seine-et-Marne, le dispositif est coordonné par Act'art en lien avec le Département de Seine-et-Marne, la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et le professeur relais, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, l'exploitant coordinateur CinéParadis (Fontainebleau).



COLLÈGE AU CINÉMA : C'EST QUOI ? POUR QUI ?

Dispositif pour les élèves et les enseignants des collèges de la 6^e à la 3^e, Collège au cinéma vise à sensibiliser les élèves à la culture cinématographique, les former à la lecture de l'image, contribue à leur éducation de spectateur en fréquentant les salles de cinéma. Les films sont projetés lors de séances organisées pendant le temps scolaire dans les salles de cinéma partenaires. Le parcours initial est composé de trois films et d'un court-métrage primé par le Département de Seine-et-Marne au festival du premier court-métrage de Pontault-Combault, proposé en avant séance. Le parcours complémentaire permet de découvrir un film supplémentaire. Pour chaque classe participante, un enseignant est responsable de l'accompagnement et du suivi du dispositif.

CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

La participation au dispositif est basée sur le volontariat.

- Le chef d'établissement nomme un coordinateur, professeur d'une discipline d'enseignement ou professeur documentaliste qui complète le dossier de candidature et sollicite une salle de cinéma partenaire.
- Pour acquérir des outils utiles pour accompagner le parcours des élèves, le CNC crée et met à disposition des brochures pédagogiques pour chaque film. Une formation est inscrite au plan académique de formation par le rectorat de l'académie de Créteil.
- Un professeur relais est chargé de l'accompagnement et du suivi du dispositif auprès des enseignants. Act'art propose des interventions de professionnels dans les classes pour revenir sur les films ou aborder des thématiques.
- Les cinémas partenaires veillent à l'accueil des élèves.



LA PROGRAMMATION 2024/2025

Une commission nationale propose une liste de films tenant compte de l'âge des élèves. Pour 2024/2025, la coordination départementale a retenu :

Parcours initial

Court-métrage : **À travers Irène**
de Paul Tandonnet

6 ^e /5 ^e	4 ^e /3 ^e
1 ^{er} trimestre :	1 ^{er} trimestre :
The Truman Show réalisation : Peter Weir 1998	The Truman Show réalisation : Peter Weir 1998
2 ^e trimestre :	2 ^e trimestre :
Parvana, une enfance en Afghanistan réalisation : Nora Twomey 2018	Le Sommet des dieux réalisation : Patrick Imbert 2021
3 ^e trimestre :	3 ^e trimestre :
Tomboy réalisation : Céline Sciamma 2011	Le Ciel est à vous réalisation : Jean Grémillon 1944

Parcours complémentaire tous niveaux

Les Bêtes du Sud Sauvage
réalisation : Benh Zeitlin
2012



Bon à savoir

Le Département de Seine-et-Marne prend en charge le coût des entrées pour les films du parcours initial ainsi que 60 % du transport vers les cinémas pour les deux parcours. Le dossier de candidature se complète en ligne sur le site seine-et-marne.fr - rubrique **téléservices**

Le dispositif s'inscrit dans l'axe « une offre accessible à tous pour tous les territoires » du Parcours collégien adopté par le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Il vise à accompagner les enseignants et les élèves pendant le temps scolaire, en s'adaptant aux besoins des collégiens tout en valorisant les ressources du Département.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Téléservice, inscription :
Sandrine LACHAUX,
Département de Seine-et-Marne
sandrine.lachaux@departement77.fr
06 31 31 12 14

Micheline ROBCIS,
Département de Seine-et-Marne
micheline.robcis@departement77.fr
01 64 87 37 67

Accompagnement à la rédaction de projet :
Thomas BONNANS, professeur relais
thomas.bonnans@ac-creteil.fr

Formation académique : Isabelle BOURDON,
isabelle.bourdon@ac-creteil.fr

Intervention en classe proposée par Act'art :
Muriel SAUVAGE, m.sauvage@actart77.com

Pour trouver votre cinéma : Sarah DENIS,
Cinéparadis sd@cineparadis.fr